

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Progrès du Golfe" doivent être adressés et parvenir au plus tard le JEUDI AVANT-MIDI à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENT: Un an (Canada)..... \$1.00 Un an (Étrangers)..... \$1.50

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI

J. EUDORE COUTURE, Rédacteur en chef.

Propriétaires DE DU PROGRÈS DU GOLFE

SERAPHIN VACHON, Administrateur

# Le Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Publie chaque semaine, le vendredi, les plus récentes nouvelles du district et des articles intéressants écrits par des collaborateurs sérieux et bien pensants

Le "Progrès" est le journal qui a, dans la région du Golfe, la plus forte circulation, ce qui en fait l'un des plus puissants médiums de publicité.

### ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)..... \$0.10 Insertions subséquentes..... 0.05 Mariage, Décès, Naissance..... 0.25

## UN GRAND EXEMPLE

C'est faire un bel éloge de quelqu'un de dire que sa vie a été un grand exemple. Le bon exemple est une grande chose, mais un grand exemple est certainement une très grande chose.

Le bon exemple est une note caractéristique du catholique d'action. Conspicue he la puissance de l'exemple pour le bien comme pour le mal, le catholique militant arbore ses couleurs en tout temps et en tout lieu, sans crainte comme sans forfanterie. Il s'en sert comme d'un moyen de propagande, car le catholique actif poursuit une idée, tend vers un but; il n'oublie jamais qu'il est membre d'une société qui a pour mission de répandre la vérité dans le monde.

Vivant dans un temps de lutte acharnée et à ciel ouvert, le catholique comprend que ce serait une honte de désertir le champ de bataille et de se cacher. Sa qualité de franc catholique lui fait un devoir de rester au poste et de s'y montrer à visage découvert, par la pratique de ses devoirs de citoyen, de chrétien, par les œuvres du véritable catholique, et cela tant pour honorer la foi qu'il professe et servir l'Eglise à laquelle il appartient, que pour entraîner à sa suite ceux qui dépendent de lui et retenir sur la pente glissante du respect humain ceux qui craignent le "qu'en dira-t-on". Sans ostentation comme sans timidité, il affirme les convictions de sa conscience dans les actes de sa vie publique comme dans ceux de sa vie privée.

Mais si l'exemple du simple citoyen catholique exerce une si grande influence sur ses semblables, que dire de l'autorité que doit avoir l'exemple de ceux qui sont constitués en dignité, qui remplissent les charges les plus honorables de l'Etat? "Un homme officiel fait du bien ou du mal comme mille", a dit le Père Palau. Un homme d'Etat qui se montre toujours ce qu'il est, catholique d'action, produit sur ceux qui sont témoins de sa conduite une impression profonde; il réjouit les bons, il excite les indifférents et confond les méchants. Si le vice s'enhardit de l'exemple des grands qui ne font pas leur devoir, la vertu au contraire se fortifie de l'exemple de ceux qui le remplissent fidèlement.

L'exemple, dit un orateur sacré, est un des biens que les grands doivent donner: c'est un bien pour eux et un bien pour les autres. Il ne faut pas pour cela un grand travail. Ils n'ont qu'à se remplir de lumière, elle viendra à nous d'elle-même.

Tel est le rôle social qu'a rempli avec autant de dignité que de courage l'éminent homme d'Etat dont on vient de célébrer les funérailles avec un éclat inaccoutumé. Un témoignage d'estime aussi éclatant était légitimement dû à un citoyen aussi distingué, à un catholique aussi convaincu. On a vanté son urbanité, son affabilité, on a loué en lui un rare ensemble de qualités sociales, mais on ne saurait trop faire ressortir l'heureuse influence qu'il a exercée comme chrétien dans sa vie intime, dans sa vie publique, dans ses relations avec les citoyens de race et de croyance différentes, dans la gestion de ses affaires comme dans l'accomplissement des hautes fonctions qui lui ont été confiées. Tant il est vrai que la piété est utile à tout, qu'elle répand un charme séduisant sur la personne et les actes de celui qui ne rougit pas d'en adopter les pratiques dans sa vie de citoyen et de chrétien.

On a dit avec raison qu'il suffit à un homme revêtu de l'autorité publique de faire une fois son devoir en public pour que les autres, suivant son exemple, fassent dix fois le leur en particulier. Ce qui prouve que l'exemple est plus puissant que le livre, que la parole, que tous les journaux du monde. Et cependant ce devoir d'une si haute portée morale, d'une si grande efficacité pour le bien comme pour le mal, est mis en oubli par un trop grand nombre. Combien croient avoir fait tout leur devoir quand ils ont simplement évité la critique des censeurs à gage, quand ils ont sauvé les apparences en figurant dans certaines cérémonies officielles. Un égoïsme raffiné a remplacé chez un trop grand nombre le dévouement chrétien, et les a rendus indifférents à tout, excepté au plaisir et aux affaires.

Le bon exemple, il faut le répéter, est un devoir de la plus haute importance. L'admiration universelle qu'il excite en est la meilleure preuve. L'homme meurt, il est vite oublié, mais ses exemples restent. C'est pour l'homme de bien le moyen de prolonger son action sur ceux qui ont été ses contemporains, et même sur les générations futures. Ses exemples enrichissent le patrimoine national. Cette gloire, pour n'être pas si tapageuse que celle des meneurs d'hommes et des faiseurs et défaiseurs de rois, est cependant plus enviable et plus durable.

P. DE NERI.

## SOYEZ POLI

En réponse à mon article bien calme de l'autre jour au sujet des institutions d'Etat, l'"Action Sociale" me consacra lundi une longue diatribe.

Je n'ai qu'un mot à répondre au monsieur qui me parle dans cet article de rédaction: soyez poli si vous voulez que l'on discute avec vous; sachez observer une différence entre la polémique et l'engueulade; respectez votre livrée et la mienne.

## LE CARILLON SACRE-COEUR

Le drapeau Carillon-Sacré-Coeur flottera bientôt sur notre ville, au haut d'un mai superbe qui sera érigé près de la cathédrale. M. le Curé a fait, dimanche dernier, appel à la générosité bien connue des paroissiens pour la construction de ce mai. L'idée a plu à tous; c'est dire que les bourses se défont sans résistance aucune en faveur d'une si belle entreprise.

Le manque d'espace nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine un article intitulé "Examen de conscience sur l'année prohibitionniste".

## La Question de la Langue

au tableau du recensement

Nous publions dans un autre colonne une lettre officielle en date du 2 mai adressée au directeur du "PROGRES DU GOLFE" par l'honorable M. Fisher, ministre fédéral de l'Agriculture et Président du Recensement de 1911.

Cette lettre de l'honorable Ministre est en réponse à celle que lui adressait le directeur de ce journal le 23 mars dernier et dans laquelle, ainsi que nous en avons fait part à nos lecteurs déjà, M. le ministre était prié de nous dire s'il avait l'intention de remédier aux griefs des Canadiens-français à propos de la cauteuse question de "la langue communément parlée".

Si tardive que soit la réponse de l'honorable Ministre, nous savons gré cependant à M. Fisher de nous exprimer ses vues sur le sujet.

Nous regrettons que l'exiguïté de l'espace ne nous permette pas de faire aujourd'hui les commentaires que nous inspire la lettre ministérielle. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Nos lecteurs savent déjà, s'ils ont lu notre article du 21 avril (publié près d'un mois après l'envoi de notre lettre au ministre) quel est le sujet de nos plaintes et le motif de notre mécontentement.

Avec plusieurs confrères indépendants et bien inspirés, nous prétendons que la question de la langue communément parlée est tendancieuse, qu'elle manque de précision, qu'elle est équivoque et de nature à empêcher que la statistique ainsi obtenue rende justice à l'élément français du Canada; qu'elle ne révélera rien de ce qui devra être révélé, c'est-à-dire l'idiome national, la langue véritable et nationale des familles et des individus.

La lettre du ministre de l'Agriculture, tout en manifestant bien l'intention de son auteur de rendre justice à l'élément français de ce pays — il faut reconnaître en M. Fisher l'un des hommes les plus intégrés et les plus droits du Cabinet de Sir Wilfrid — ne nous donne pas entière satisfaction, et nous ne croyons pas que le correctif adopté soit efficace, que les instructions, même les plus sévères, qui seront données aux commissaires et aux énumérateurs du recensement, nous garantissent suffisamment des funestes résultats que l'on redoute avec raison de la question No 36 du tableau-formulaire.

M. le ministre déclare franchement que "L'INTENTION PREMIERE est de trouver la langue COMMUNEMENT parlée DANS LES FAMILLES A DOMICILE".

Cela n'empêche pas que le texte primitif de la question incriminée reste exactement le même et qu'elle apparait au tableau inscrite sans aucune indication quelconque.

Les recenseurs recevront, il est vrai, des instructions privées leur expliquant la nature de la question et ce qu'elle comporte. Mais elle comporte trop de choses à la fois. — Il eut été plus simple, sur les nombreuses représentations qui ont été faites au Président du recensement à ce sujet, de biffer du formulaire l'interrogation perfide, et de poser clairement et distinctement autant de questions qu'il en faut pour fournir tous les renseignements jugés nécessaires et même opportuns.

Malgré tous les bons avis et les sages recommandations que pourront recevoir MM. les recenseurs, le danger que nous avons signalé n'est pas conjuré, on le comprendra si l'on est un peu au courant des menées odieuses habilement ourdies par les anglicisateurs à outrance et qu'avec tout patriotisme sincère nous avons le devoir de déjouer et de dénoncer.

## ILS NE SAVENT PAS LIRE

Le petit bonhomme qui s'appelle Godfroy Langlois et qui rédige maintenant "le Pays" après avoir été pendant de nombreuses années le directeur du "Canada", est un type qui se venge en faisant du bien à ses semblables.

Vous savez sans doute qu'un bon jour — ou une bonne nuit — quelques Montréalais perçurent des trous dans un plafond pour voir et entendre ce qui se faisait et se disait de l'autre côté du plafond. On avait ouï certains bruits "triangulaires" et il fallait savoir d'où ils venaient. Or Godfroy se trouvait derrière le plafond perforé; et portait sur son auguste bedaine un tableau de peau de cochon décoré de trois points symboliques; dans sa main droite il tenait un harmonieux compas qu'il faisait résonner mystérieusement en le frappant en cadence des trois coups rituels, cependant qu'il exécutait avec un art infini le pas du maître franc-maçon.

Les indiscrets qui avaient regardé et écouté par le trou, divulguèrent ce qu'ils avaient vu, et la modestie de Godfroy fut blessée... dans les trois points, comme on dit. C'est alors qu'il résolut de faire du bien à ses compatriotes en leur montrant leur ignorance... Vengeance ne saurait être plus conforme aux principes que l'on s'infuse en revêtant la peau de marcaissin.

C'est pourquoi Godfroy qui fait maintenant dans "le Pays" sous tous les pseudonymes: Vindicateur, Marius, etc., publie chaque semaine un grand article sur l'ignorance des Canadiens-Français... ces arriérés, ces encrassés, ces ignorants, ces arriérés, ces encroutés (quand on a fini on recommence). La Province de Québec, clame Godfroy, est à la queue des Provinces pour l'instruction: c'est ici que nous trouvons le plus grand nombre d'illettrés, par cent... Et encore !!

Le petit franc-maçon désire tant notre bien (?) qu'il exagère... Il ambitionne sur le pain bénit, comme disait un bon Canayen du Côteau de Tuf, "par chez nous". Si l'instruction est arriérée dans notre province, est-ce que l'éducation morale l'est autant? Qu'en dites-vous, Frère? N'avez-vous pas lu les statistiques les plus récentes, où il est constaté que seule l'île du Prince

Edouard est plus favorisée que Québec à ce point de vue. Ne savez-vous pas que le pourcentage de la criminalité est de beaucoup plus élevé dans les sept autres provinces que dans Québec, et cela en dépit des quarante mille juifs qui empestent Montréal et des milliers d'Italiens qui s'y ouvrent quotidiennement le ventre à coups de coateaux?

Et puis... est-il possible de comparer justement l'état de l'instruction dans la Province de Québec avec celui des autres provinces? Ici, grâce à Dieu, nous avons encore des familles nombreuses: dix, douze, seize, et plus quelquefois. L'auteur de ces lignes est le neuvième d'une famille de treize... et malgré ce nombre funeste il ne s'en porte pas plus mal, non plus que les douze autres. Là-bas, au contraire les bons Canadiens-Anglais ont des familles de deux, trois ou quatre enfants, ou bien n'en ont pas du tout... Vous voyez d'ici la différence: Où il y a quinze enfants dans une seule famille il y en a plus qu'il ne savent pas lire, proportionnellement, que dans les familles où il y a juste un "père" et une "mère" qui n'ont pas et n'ont jamais eu d'enfants.

Vous faites donc erreur, bon Frère... à moins que vous ne supposiez qu'à la naissance de chacun des douze ou quinze enfants de nos familles le père et la mère devraient infuser au nouveau-né un sérum quelconque qui le mettrait immédiatement en état de discerner le bien et le mal, de calculer la valeur du triangle, de connaître l'utilité des peaux de cochon et celle des vilbrequins.

Or on n'a pas trouvé ce sérum, même au fond des petites loges. Et jusqu'à ce qu'on le trouve nos mères canadiennes continueront à enseigner à leurs sept ou huit enfants qui ne sont pas encore en âge d'aller à l'école, qu'il y a un bon Dieu, qu'il faut lui rendre ce qui lui est dû, qu'il ne faut pas voler, ni mentir, non plus qu'abandonner la vraie religion... celle que pratiquaient nos pères, pour laquelle ils ont colonisé ce pays et l'ont arrosé de leur sang....

Et aussi longtemps que nos mères canadiennes se livreront à cette jolie besogne nous permettons à nos fils de ne pas savoir lire avant l'âge de six ou de sept ans.

JULIUS.

## SOYEZ DELICAT S. V. P.

Dans son numéro du 30 avril dernier, "L'Action Sociale" reproduisait, en l'attribuant au "Courrier de Montmagny" un article écrit pour le "Progrès du Golfe" et publié le 30 mars dernier. Si le "Courrier de Montmagny" avait eu la délicatesse de "L'Action Sociale" il aurait lui-même écrit au bas de cet article, quand il le reproduisait: Du "Progrès du Golfe". Ces quelques mots, en nous rendant justice, nous eussent empêchés de douter de sa délicatesse.

## L'ECHO PAROISSIAL du SACRE-COEUR

Très intéressante et jolie, la petite revue que, sous ce titre "L'Echo paroissial du Sacré-Coeur", les Révérends Pères Eudistes publient mensuellement à Chicoutimi. Nous venons d'en recevoir le quatrième numéro que nous avons parcouru avec plaisir et intérêt; nous restons convaincus que ce petit bulletin mensuel, fidèle organe des catholiques de Chicoutimi, rendra à ces derniers et à tous ceux qui le liront de réels et précieux services, en propageant de saines idées et en défendant les bonnes causes avec vaillance et courage.

## UNE LETTRE DE L'HON. M. FISHER

au sujet du recensement

OTTAWA, le 2 mai, 1911.

Monsieur J.E. Couture, Directeur du "PROGRES DU GOLFE" Rimouski, Qué.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 23 mars écoulé, au sujet de la question 36, posée dans le Questionnaire du prochain Recensement, sous l'entête "Langue communément parlée".

J'ai étudié cette question avec les employés de la division des Recensements et Statistiques de mon Ministère. L'INTENTION PREMIERE est de trouver la langue communément parlée DANS LES FAMILLES, A DOMICILE. Il est fait reconnu qu'un grand nombre de personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais dans leurs pays d'origine, sont venus s'établir au Canada, et en conséquence y ont acquis une connaissance de l'une de ces deux langues, et qu'ils l'emploient dans leurs familles. Il est désirable d'obtenir ce renseignement. Cette information fera preuve qu'ils ont certainement l'intention de s'établir définitivement et devenir citoyens canadiens. Nous sommes anxieux de connaître leurs races et leurs nationalités, et le but de cette question est de la reconnaître par leurs langues respectives. Il nous faut aussi tenir compte du fait que dans plusieurs cas, des personnes d'origine anglaise, habitant des districts français, connaissent le français et l'emploient dans leurs relations avec leurs voisins et leurs amis, mais, d'un autre côté, elles emploient la langue anglaise dans leurs familles. Le même cas se présente pour les Canadiens Français qui vivent dans des districts anglais.

Nous n'avons ni l'intention ni le désir de faire de fausses représentations en ce qui concerne les langues parlées au pays. Au contraire, notre désir est de connaître les langues parlées par le peuple outre celle employée par lui dans le commerce.

Dans la question No. 36 le règlement duquel je vous inclus copie, concernant la marche que devront suivre les énumérateurs en posant cette question et le principe général sur lequel doit être basée la réponse de la personne inscrite. Je crois qu'il est évident qu'avec les renseignements donnés dans le mémoire ci-annexé, nous obtiendrons de vrais renseignements concernant l'origine de chaque individu.

Je puis vous informer que cette question sera soigneusement expliquée aux commissaires qui pour leur part instruiront les énumérateurs afin que ces derniers obtiennent une réponse exacte.

Je crois que vous serez convaincu qu'aucune injustice ne sera commise ni qu'aucune fautive impression ne sera causée par ce qui concerne le nombre de citoyens anglais ou français au Canada.

Je vous prie de croire, cher confrère, en l'assurance de mes sentiments de vive gratitude et de cordiale estime.

Respectueux hommage, J. LEMMENS.

De son côté, M. l'Avocat Sasseville, du Cercle dramatique et musical de notre ville a reçu de M. Fisher, avocat à la Cour d'Appel de Liège, l'un des collaborateurs de M. l'abbé Lemmens, dans la composition du drame "Les Bernier", la lettre suivante que nous nous faisons aussi un devoir de publier.

M. SASSEVILLE, Rimouski, Canada.

J'apprends avec fierté et émotion et non sans un égal plaisir que Les Berniers ont été exécutés avec succès en votre ville et que personnellement vous avez bien voulu vous charger des répétitions et présider aux exercices d'organisation de la pièce.

Je vous félicite et vous remercie de tout votre grand travail, car la tâche était ingrate. Dites aux interprètes de l'oeuvre que je suis heureux du succès remporté. Je leur adresse à travers l'océan qui nous sépare, à tous, une cordiale poignée de main.

Avec tous mes remerciements et félicitations répétées, je vous prie de croire, cher confrère, en l'assurance de mes sentiments de vive gratitude et de cordiale estime.

## "L'ACTION CANADIENNE" de Fraserville

Bienvenue la plus cordiale à notre nouveau confrère de la ville voisine qui nous arrive portant, dans son premier numéro, la description d'un superbe programme, riche d'excellentes intentions et préparé sans doute par des hommes pleins de foi et de patriotisme éclairé.

Certes qu'il vive longtemps ce nouveau confrère, qu'il reste fidèle à son programme de n'être l'organe d'aucune coterie politique, mais bien un organe d'action sociale canadienne et catholique, qu'il soit franc et libre, "impartial", mais jamais neutre" quand il s'agit de défendre des droits violés ou menacés, c'est ce que nous lui souhaitons sincèrement, et nous serons heureux, au "Progrès du Golfe", de nous savoir les voisins de ce confrère dont nous aurons le plaisir d'admirer la vaillance et dont, espérons-le, nous pourrions partager les fiers sentiments.

## NOS ARTISTES A L'ETRANGER

M. le chanoine Sylvain ayant fait part à M. l'abbé Lemmens, de Liège, Belgique, auteur du drame si émouvant "Les Bernier", qui a été joué ici le 20 mars dernier, du succès remporté par les membres du Cercle Dramatique et Musical dans la représentation de cette pièce et de l'impression profonde qu'elle a produite sur tous les spectateurs, vient de recevoir de l'abbé de la Tempérance en Belgique une lettre que nous nous empressons de publier.

"LIEGE, 22 avril, 1911. "Très Rév. M. le Chanoine et cher ami,

"Les auteurs des "Bernier" ont appris avec la plus vive satisfaction le franc succès que vos chers jeunes gens de l'Union Dramatique de Rimouski ont obtenu lors de la représentation au Théâtre Canadien de votre ville du drame "Les Bernier". Ils tiennent à féliciter chaleureusement ces jeunes et dévoués artistes, et sont assurés que Dieu ne manquera pas de les récompenser pour le grand bien qu'ils font en mettant leur talent au service d'une belle et sainte cause.

Puisse ces jeunes gens trouver de nombreux imitateurs dans tout votre cher pays canadien. "Les Bernier" devraient être représentés dans toutes vos villes. Elle a eu un succès égal en France, en Hollande, en Norvège. Bientôt elle sera traduite également en allemand et en italien, et jouée à Rome devant le cardinal Merry del Val."

Respectueux hommage, J. LEMMENS.

De son côté, M. l'Avocat Sasseville, du Cercle dramatique et musical de notre ville a reçu de M. Fisher, avocat à la Cour d'Appel de Liège, l'un des collaborateurs de M. l'abbé Lemmens, dans la composition du drame "Les Bernier", la lettre suivante que nous nous faisons aussi un devoir de publier.

M. SASSEVILLE, Rimouski, Canada.

J'apprends avec fierté et émotion et non sans un égal plaisir que Les Berniers ont été exécutés avec succès en votre ville et que personnellement vous avez bien voulu vous charger des répétitions et présider aux exercices d'organisation de la pièce.

Je vous félicite et vous remercie de tout votre grand travail, car la tâche était ingrate. Dites aux interprètes de l'oeuvre que je suis heureux du succès remporté. Je leur adresse à travers l'océan qui nous sépare, à tous, une cordiale poignée de main.

Avec tous mes remerciements et félicitations répétées, je vous prie de croire, cher confrère, en l'assurance de mes sentiments de vive gratitude et de cordiale estime.

J. FISCHER.



# La Ciede Biscuits de Rimouski, Ltee.

## Fabricants de Biscuits

### Rimouski = = Que.

**Nos Voyageurs** sont maintenant sur la route avec échantillons complets. Nous prions les MARCHANDS du District de Rimouski d'attendre leur visite avant de placer leurs commandes.

**Prompte expédition - Satisfaction assurée**

TELEPHONES NATIONALE KAMOURASKA

## NOUS OFFRONS

Les debentures 5% de l'aqueduc de la

### Ville de Black Lake

a un prix pour rapporter 5 1/2%

La ville de Black Lake est le centre du district producteur de l'amiante et tire un gros revenu des mines sous forme de taxes. Tous renseignements fournis avec plaisir sur demande.

## ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED

164 Rue St-Jacques, Montreal  
81 Rue St-Pierre, Quebec

TORONTO, Ont. HALIFAX LONDRES, Ang.

### "A MATANE"

A vendre ou à louer  
Une magnifique terre située près du fleuve, très bon poste pour un hôtel. Cette terre est située près de l'Église. Pour référence s'adresser à 52,1 m.p. XX (Bureau de Poste) Matane

Province de Québec, Municipalité de la seconde division du comté de Rimouski.  
Aux habitants des municipalités de la partie nord de la paroisse de St-Florence de Beauvillage et de la paroisse de St-Jacques le Major de Causapud.

**AVIS PUBLIC** vous est par le présent donné, par le soussigné Joseph H. Étienne Gagnon, secrétaire-trésorier de la municipalité de la seconde division du comté de Rimouski, que le conseil de cette municipalité, à sa session spéciale du 21 mars dernier, tenue au village de St-Jérôme de Matane, à une heure de l'après-midi, a passé la résolution suivante, savoir :

1. Que les conclusions de la requête de M. Arsène Gaudin et autres soient adoptées par ce conseil, et que tout le territoire compris dans le comté de Rimouski, faisant partie de la paroisse civile de St-Florence de Beauvillage, savoir :

1. Les vingt-huit premiers lots (28) des rangs (1) et deux (2); les dix premiers lots (10) des rangs six (6), sept (7), huit (8), neuf (9), et les lots No 24, 25, 26, 27 et 28 des rangs trois et quatre (3 et 4) du canton Causapud :

2. Les lots depuis et y compris le No 25 jusqu'au numéro 56 inclusivement des rang un (1), deux (2), trois (3) et quatre (4) du canton Metalick, soit érigé en municipalité de parties de cantons sous le nom de "Municipalité de la partie nord de la paroisse de St-Florence de Beauvillage."

Que cette résolution a été adoptée unanimement, soumise à l'approbation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec en conseil, et approuvée le douze avril courant.

Donné à St Jérôme de Matane, ce vingt-deux avril, mil neuf cent onze.  
J. E. GAGNON  
S. T. C. C. R. no 2.

**COUR SUPERIEURE**  
RIMOUSKI  
No 4335

La Banque Nationale, Réquisition cession, & Eugène Banville, Insolvable.

Le dit insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire le 12 mai 1911, à dix heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs.

Rimouski, 29 avril, 1911.  
CASGRAIN LAVERY RIVARD & CHAUVÉAU  
Procs Rqte.  
R. O. GILBERT  
gardien provisoire.

## Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu n'ayant pas de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, le frère, le fils, le fils, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'ici chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'un demi-hectare, pourvu qu'il n'occupe pas par lui-même ou par son père, son frère, sa sœur, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon doit les affaires venir bien, aura la préférence sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : \$200 l'acre. Devoirs.—Deva résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead et cultiver cinquante acres en six ans.

Un colon qui aurait surfit ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pour acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

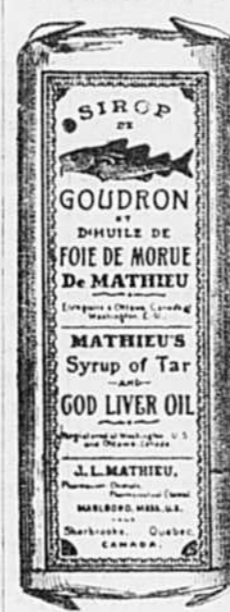
Devoirs.—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORY,  
Sous-ministre de l'Intérieur.  
N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

## SOIGNEZ VOTRE RHUME

Il est toujours dangereux de négliger un "Commencement de Rhume", et de donner le temps à l'inflammation de se propager.

Quelques doses de **SIROP MATHIEU**



Au Goudron, à l'huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux,

vous débarrasseront en quelques heures d'un rhume pris à son début; en quelques jours, d'un rhume négligé—en fortifiant l'organisme tout en calmant l'irritation, et en éclaircissant les bronches et les plèdes des poumons.

En vente partout.

**Epuisement Nerveux,** NEURALGIE, MAL DE TÊTE, MIGRAINE, SURMENAGE sont radicalement guéris par les **POUDRES NERVINES DE MATHIEU**

Exemptes d'Opium, Morphine, Chloral et autres Drogues Dangereuses.

25 cts la Boîte de 18 Poudres Nerveuses.

**CIE J. L. MATHIEU,** PROPRIÉTAIRE, SHERBROOKE, P. Q.

**Joseph Lepage** Entrepreneur de Pompes Funèbres et embaumeur

A TOUJOURS EN STOCK : Tombes, Habillements, Décors pour CHAMBRE MORTUAIRE, 30 ans d'expérience.

RUE ST-PIERRE Rimouski. Téléphone, Nat. 71a.

Vous trouverez toujours chez Eugène Lachance, Entrepreneur de Pompes Funèbres, un bel assortiment de cercueils, caissons, habits pour hommes et femmes.

Province de Québec, District de Rimouski, No 129 de la paroisse de St-Anaclet, district de Rimouski, marchand Demandeur

MICHEL HALLÉ, ci-devant du même lieu et maintenant de Berlin, New-Hampshire, E. U.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre sous un mois. Rimouski, 27 avril 1911. J. N. Pouliot, Proc. Dem.

2-3 Letendre & Chamberland G. C. C

District de Rimouski, LA BANQUE No 4285 J. NATIONAL, Demanderesse; vs. FRANCIS FOULIN, Défendeur, savoir :

Un emplacement en la ville de Rimouski, mesurant trente-six pieds de front sur la rue St-Germain; borné à l'est à E. W. L. h. au sud à la rue St-Germain, à l'ouest à Pierre Thériault, au nord au fleuve, étant partie ouest du lot deux cent quarante-un (241) p. au cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski, avec cette partie du qui construit sur la côte nord du dit emplacement et n'osant environ trente-neuf pieds au gais de largeur du coin ouest de la maison en contact vers l'est et environ trente-trois pieds anglais de largeur à l'extrémité nord du dit qui — le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à mon bureau, en la ville de Rimouski, le DIXIEME jour du mois de MAI 1911, à DIX heures de l'avant-midi.

## Occasion Avantageuse

### BEAUX POMMIERS ACCLIMATÉS

À vendre à la pépinière de la Station expérimentale de Rimouski. Chez les Frères. Prix très avantageux : 25 ou 30 cts l'arbre de 5, 6 et 7 pieds, suivant grosseur.

Adresser les commandes dès maintenant. Les ordres seront remplis au printemps d'après l'ordre de leur date.

46-4



Melle ROSE-ANNA SIROIS

## Le Véritable Traitement de l'Anémie

Il faut lire la correspondance volumineuse et enthousiaste adressée journellement aux quartiers généraux du VIN ST-MICHEL, pour se rendre compte du bien qu'éprouvent tous ceux et toutes celles qui demandent à ce généreux tonique un regain de forces, un nouveau baill de vie.

L'Anémie, à tous les âges, fait des victimes par milliers. Jeunes filles, jeunes gens, femmes, enfants, vieillards, personne ne peut se flatter d'y échapper absolument. Le sang le plus riche s'appauvrit et comme il est constamment appelé à réparer les pertes de l'organisme, il faut, au fur et à mesure, lui rendre les éléments perdus et c'est là que triomphe glorieusement le

## VIN ST-MICHEL

dont la vente, qui dépasse de beaucoup la vente combinée de tous les vins toniques, atteste l'excellence de ce Reconstituant actif, énergique et sûr, dont l'éloge est sur toutes les lèvres. Un sang pur et généreux est un gage de beauté et de santé.

Melle Rose-Anna Sirois, institutrice à St-Paul de la Croix, écrit :

MM. BOIVIN, WILSON & CIE., Montréal.

Je m'empresse de vous envoyer mon portrait que j'ai fait faire spécialement à votre intention, en reconnaissance du grand bien que m'a fait votre grand tonique le VIN ST-MICHEL.

Votre toute dévouée, ROSE-ANNA SIROIS, Institutrice.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT "En bouteille seulement" BOIVIN, WILSON & CIE. 520, RUE ST-PAUL, MONTREAL. Seuls Agents pour le Canada et les États-Unis. EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston, Mass. Dépositaires pour les États-Unis.

ABONNEZ-VOUS AU "PROGRÈS DU GOLFE" Journal Hebdomadaire.—\$1.00 par année



## EXCURSIONS DE COLONS Au Nord-Ouest Canadien

1911 — DÉPARTS — 1911

MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA

Mai, 2, 16, 30,  
Juin, 13, 27,  
Juillet, 11, 25,  
Août, 8, 22,  
Septembre, 5, 19.

Taux réduits, aller et retour pour endroits dans l'ouest.

Billets bons pour deux mois.

Pour renseignements, billets, etc., s'adresser à 30 rue St-Jean, coin de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la gare du Palais QUEBEC.

G. J. P. Moore.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. ou à Emile J. Hébert, 1er ass. Gér.—Dépt Voyageurs Gare Windsor, Montréal.

## A NOS ABONNÉS

Pour un grand nombre de nos lecteurs, l'abonnement à notre journal devient dû dans le courant du mois d'avril. Nous les prions de bien vouloir s'acquitter le plus tôt possible du prix de leur abonnement. Cela nous rendra service et nous évitera particulièrement l'ennui et les frais d'envoi de comptes, ce qu'il pourraient nous épargner facilement en soldant sans retard le petit compte de leur abonnement.

L'ADMINISTRATION.

La Guérison de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

## VENTE A L'ENCAN

Re : J. L. Aubut, Bic, insolvable.

Avis est par le présent donné que Mardi, le 9 Mai 1911 à 11 hrs a. m. Sera vendu à mon bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de Commerce général \$1,951.17  
577.70

B.—Crédits 577.70

C.—Un terrain situé en le 1er rang de la paroisse du Bic, étant la partie nord du No 94 du cadastre, avec bâtisses occupées par le faili.

D.—Un autre terrain situé en le premier rang de la paroisse du Bic, faisant partie du No 93 du cadastre. Le magasin sera ouvert, vendredi, le 5 mai 1911, pour inspection du stock et crédits.

J. P. E. GAGNON, Curateur.

David Ouellet, Pierre Lévesque Ouellet & Lévesque ARCHITECTES P. Q. A. A. ; A. A. I. O. Bureau : 115 rue St-Jean, Québec

Président, N. Bernier, Sec-Gérant, A. Audet, Inspecteur

# "La Rimouski"

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie

Opérant sous le contrôle du Gouvernement Fédéral.

Capital autorisé, \$1,000,000.  
Capital souscrit, \$150,000.

Assurances en Force : Plus de Trente Millions

Pertes ajustées, promptement et libéralement payées.

BUREAU-CHEF: RIMOUSKI, P. Q.

# THE Victoria Music Co

La Cie de Musique Victoria

Aimez-vous la bonne Musique? PROCUREZ-VOUS UN "Victoria"

## LE ROI DES PIANOS

Livrable sous un mois de la date de la commande

A HUIT JOURS D'AVIS, nous pouvons vous livrer à domicile un piano de n'importe quelle autre marque.

Adressez-vous à notre Gérant à Rimouski, M. ARTHUR CHAMB

## LE MOULIN à BARDEAUX PATENTE DUNBAR

fait plus d'ouvrage, du meilleur ouvrage avec moins de trouble, de dépense, de réparations que n'importe quelle autre machine en usage.

Les perfectionnements successifs apportés depuis 25 ans à la construction de ce Moulin en font le plus SOLIDE, le plus COMPACT, le plus DURABLE, le plus ECONOMIQUE au point de vue du rendement: 16,000 à 23,000 Bardeaux par Jour.

Les témoignages écrits de nombreux acheteurs dans les Provinces de Québec et d'Ontario et dans les Provinces de l'Est attestent son immense supériorité.

Pour prix et conditions, écrivez à **McFARLANE, THOMPSON & ANDERSON** Seuls Manufacturiers FREDERICTON, N.B.

## INTERCOLONIAL

Horaires d'hiver de l'Intercolonial pour 1910-1911, en force depuis le 23 octobre 1910.

Depuis cette date, les trains arrivent comme suit à la gare de Rimouski.

MONTANT	
Express Maritime	6.35 hrs à. m.
Mixed	9.34 hrs a.m.
Train du marché	5.00 hrs p. m.
Accommodation	9.42 hrs a. m.
DESCENDANT	
Express Maritime	11.45 hrs p. m.
Mixed	3.12 hrs p. m.
Accommodation	1.15 hrs p. m.

## S. Z. Coté

Agent Général d'Assurances

FEU ET MARINE, Une Spécialité.

VIE MALADIE, BRIS DE GLASSES, CONTRE VOLEUR, Etc. Etc.

Union Assurance Society } ACTIFS: \$86,250,000  
Commercial Union } (Londres, Angl.)  
Liverpool London & Globe } ACTIF: \$54,000,000 (Liverpool, Angl.)

Employers Liability's Corporation (D'Angleterre)

GARANTIES et ACCIDENTS

Ne placez aucune assurance avant de venir me voir.

Bureau principal ST-ANACLET

Marque de Asaya-Neurall Patente

## LE NOUVEAU REMÈDE POUR L'Épuisement Nerveux

Les transpiration nocturnes sont un signe infaillible d'épuisement nerveux. Elles affaiblissent le corps et dépriment l'esprit. "ASAYA-NEURALL" fera certainement disparaître cet état. Il nourrit les nerfs avec la Lécithine, l'élément nécessaire à la restauration des nerfs. Sous son effet les fonctions du système reviennent à leur état normal, un sommeil réparateur s'ensuit, l'appétit et la digestion s'améliorent et la force nerveuse est restaurée. \$1.50 la bouteille. Obtenez-le de notre agent local :

PHARMACIE ST-GERMAIN Dr L. P. Lepage, Prop.

LES MOINS DE COÛT POUR ENVOYER

## C.P.R. MALLE ROYALE & Press

La Guérison de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

Le Lieutenant-Gouverneur est mort

La grande famille canadienne-française de la Province de Québec vient d'être plongée dans un deuil profond par la mort de son premier magistrat, le Gouverneur de cette Province, Sir C.A.P. Pelletier.

Le vieux gouverneur est décédé samedi dernier à l'âge très avancé de 75 ans.

C'est un homme fort distingué que perd en Sir Alphonse la race canadienne-française. — Doué de brillantes qualités, l'illustre défunt a rempli les plus hautes fonctions avec tact, droiture et habileté. Ce qui est surtout remarquable, c'est que dans tous les postes qu'il a occupés, Sir Alphonse Pelletier, successivement député, ministre, sénateur, juge et enfin lieutenant-gouverneur, fut toujours et partout un fervent et sincère chrétien, pratiquant sa religion avec piété et fierté, et conservant, même au milieu du faste somptueux qui l'entourait le représentant de Sa Majesté, son caractère d'homme humble et son inlassable affabilité envers tous, grands et petits.

Nous nous joignons à tous nos confrères pour rendre hommage à la mémoire du regretté disparu et inviter nos lecteurs à offrir au Tout-Puissant une ardente prière pour le repos de son âme. R.I.P.

Le Nouveau Lieutenant-Gouverneur

Sir François Langelier, juge-en-chef de la Cour Supérieure à Québec, et ancien professeur de droit civil à l'Université Laval, vient d'être nommé Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec en remplacement de Sir A. P. Pelletier.

Notes Personnelles

—Le Révérend M. Alex. Bouillon, Curé de Lac-au-Saumon, était en notre ville lundi dernier.

—Mme Edouard Letendre est à Québec en promenade chez sa mère Mme Casault.

—M. Léon D'Amours, charbonnier et marchand de voitures, de Trois-Pistoles, était en ville ce matin.

—M. F.X. Banauchne, de Garthby, Comté de Wolfe était de passage en notre ville cette semaine, par affaires.

—M. et Mme Léon Côté, de Mont-Joli, étaient en promenade chez M. A. Réhel, au commencement de la semaine, au retour de leur voyage de noces.

—M. Joseph Gagnon, fils, de St-Donat, était à Rimouski lundi.

—M. Léon Roy, de Mont-Joli, était en ville mercredi.

—M. Ths. Beaulieu, de Mont-Joli, était ici dans le cours de cette semaine.

—M. Samuel Caron, de St-Donat, est venu à Rimouski dans le courant de la semaine.

Séance Académique au Séminaire

La séance solennelle de l'Académie St-Jean L'Evangeliste aura lieu au Séminaire jeudi le 18 mai.

Sous la direction de M. le Préfet des Etudes, les élèves sont à exercer la célèbre comédie de Molière "Le malade Imaginaire" qu'ils donneront en représentation au cours de la séance académique.

UN JUGEMENT IMPORTANT

Le Révérend M. Frève, curé de Port-Daniel, était à Rimouski mercredi dernier. M. Frève nous a appris que le long et coûteux procès soutenu par la Fabrique de Port-Daniel contre la Cie du Chemin de fer de Gaspé est définitivement réglé à l'avantage de la Fabrique, qui obtient, pour jugement et frais, le montant de \$17138.81.

L'affaire en litige existait depuis 3 ans. L'argent a été déposé en banque au crédit de la Fabrique par la Cie du Chemin de fer.

AU PROCHAIN NUMERO.— Remis plusieurs communications intéressantes, que nous ne pouvons publier aujourd'hui.

ENTRE AMIS

10e lettre — MON CHER COLON.

Il est convenu que nous parlons aujourd'hui du luxe, chez les colons. A première vue, il me semble qu'il faudrait un gros livre pour parler d'un si grand mal, mais entre nous deux nous allons simplifier les phrases et dire le vrai mot : — c'est fou — Oui, c'est fou de vouloir paraître ce qu'on n'est pas ; vraiment fou de faire des dépenses pour la toilette et les modes, que personne d'entre nous ne sait porter, absolument fou de sacrifier le vrai confortable, la bonne simplicité à tout ce clinquant d'apparat qui nous ruine le corps et l'âme, nous sèche le cœur et la bourse, donne une fausse direction à nos enfants, nous fait lâcher la proie pour l'ombre. C'est fou, du commencement à la fin et pardessus le marché c'est faux. Oui c'est une fausseté, un mensonge que l'on veut faire croire aux autres, ce cheval trotteur, cette voiture de luxe ; ces vêtements surpris de se voir à la campagne ces bijoux vrais ou faux que l'on montre avec une complaisance de sauvages ; je ne dirai rien des extravagances sans nom qu'on veut nous faire prendre pour des chapeaux, ou ces accoutrements qui martyrisent nos femmes et nos filles ; je n'en dis rien pour la raison que je ne trouve pas de mots pour exprimer ma pensée ; au sens chrétien, on peut bien dire pour le moins que c'est une iniquité.

Et ensuite, où ce chemin nous mène-t-il ? On veut s'aventurer soi-même tout en jetant de la poudre aux yeux des autres, pour avoir l'air riche, et chaque dépense dans ce sens est un pas qui nous rapproche de la ruine ; et la ruine est là à deux pas de nous, on ne veut pas la voir, on a l'air riche ; elle nous saisit, on refuse de la regarder en face, tout le monde sait bien que nous vivons sur un bon train de vie ; alors l'emprunt, l'hypothèque ; c'est le chancre qui va dévorer ce qui reste de notre pauvre bien. Et après ? Après, c'est la culbute ; la ville où nous continuerons à laisser croire, si possible, qu'on a l'air riche, mais où en réalité nous serons des vrais pauvres mercenaires, vivant dans un pauvre logis, là où il y a de si belles maisons ; comme des inconnus, parmi tant de monde ; touchant un bien maigre salaire, là où il y a de si grosses fortunes ; l'air vicié des quartiers ouvriers et des shops pour nos poumons élevés dans le grand air pur ; mangeant un frelaté, nous qui avions de première main les dons de la terre ; sujets journalièrement à voir et entendre le mal, nous qui vivions comme encadrés dans les merveilles de la belle nature du bon Dieu ! Quel changement ! Quelle dégradation ! Quelle culbute ! Et cela par pur idiotisme, pour avoir l'air riche ; en réalité nous n'avons que l'air bête. Simplicité en tout, économie surtout voilà le remède très-simple et très-sûr pour tordre le cou au luxe. Précher d'exemples à nos enfants, mais aussi ne jamais manquer l'occasion de leur expliquer le pour et le contre ; établir sur de solides bases, la mentalité de nos enfants, voilà la partie principale de leur éducation.

Si parfois, la main te démanche de dépenser pour te montrer vraiment "moussier" tu n'auras que l'embarras du choix pour aider selon tes moyens, tant d'œuvres sociales qui languissent et sont menacées de mourir d'inanition, entre autres, je veux te signaler la presse indépendante catholique, œuvre par excellence qui devrait séduire tout homme de cœur qui aspire à voir chez nous le règne de Dieu. La bonne presse, pour contrebalancer au moins la mauvaise qui fait fortune dans le plus catholique pays du monde. Je te suggère de bien méditer à tout ce que je te dis aujourd'hui ; si tu arrives à la mettre un peu en pratique, tes affaires en recevront un bon coup d'épaule. Moi, comme toujours, je me réjouirai de ton bonheur, c'est pour cela que je me dis

Ton ami, FRANÇOIS.

Juif

(Suite de la 2ème page)

Il connaît son métier, certes ! Depuis tant de siècles que sa race le pratique. Il est né pour le "betit commerce". Son instruction s'est spécialisée là-dessus. Quand il était tout petit juvauillon avec les cheveux en tire-bouchons, il apprenait par cœur, et avec une facilité... les "Fables du Renard", ce recueil de tous les tours de passe-passe, qui sert de premier livre à la marmaille youpine. Sa pensée est toute concentrée et immobilisée sur cette sorte de négocié ; et à défaut de pensée, l'instinct de la race le guiderait sûrement. Il professe, à sa gloire, qu'il est mal de mentir, "excepté quand il le faut absolument parfois". — Et il est si souvent aux prises avec les nécessités du "betit commerce" ! Vous comprenez.

Et puis, il a appris, dans son Talmud, qui, pour lui, a remplacé la Bible, que "l'argent du Goy" (le gentil, le chrétien) est dévolu au juif". — Donc il est permis de voler et de tromper les Goyim (les chrétiens). "Le Goy est fait pour être volé".

Je vous laisse à penser si Isaac Lakkedem en a profité jusqu'à gratter, écormer, rogner les monnaies ; — les percer pour recueillir les parcelles d'or ou d'argent, et les remplacer par du remplissage d'étain ou de plomb. Avec de tels principes, quel frein sa conscience va-t-elle trouver ? Que lui importe l'honneur ? Il a fallu un secret de Napoléon pour contraindre les juifs à adopter des noms de familles ; et quels noms ? Ils ne coûtent pas cher à changer.

Aujourd'hui, Isaac vous trompe ; puis il disparaît. Rejoignez-le, si vous pouvez. Oui, que lui importe l'honneur ? Et quelle sanction est efficace contre cet escroc ambulatoire ? Quoi lui saisir ? Sa pacotille ? Qu'est-ce qu'elle vaut, évaluée et vendue chrétiennement ? Qui va se soucier de brasser dans ses chiffons où gisent, peut-être, les germes de pires maladies, contre lesquelles, il est, lui, paraît-il, immunisé ? Vous avez là, le vendeur obstiné, astucieux, armé des ruses de tous les siècles et de tous les pays, sans conscience, sans honneur ; le vendeur dont tout le catholicisme se résume à ceci : "le chrétien est fait pour être volé" ; le vendeur qui ne commerce qu'à gros profit.

Je n'augure rien de bon de son entrée chez notre ami Lachance. Non, car il s'est laissé aller à la convoitise. Rappelez-vous notre mère Ève devant une pomme savoureuse et bien vermeille.

Le capot de son grand-grand-père lui était à charge. Notre ami n'aurait peut-être pas tort. Le véritable capot avait peut-être fait son temps. Qu'en pensez-vous ? Mais il pouvait se renouveler sans recourir à la marchandise du juif. N'y a-t-il pas de marchands de notre race vivant parmi nous ? Il y a mieux encore : Garder la laine de ses montons, la tondre, la carder, la tisser, la fouler, bûir un bon et durable pardessus, faire faire ces diverses opérations à la maison, au moulin de sa paroisse, chez la couturière de son village, — procurerait à notre ami un habit assez chaud pour défier les rigueurs de l'hiver et assez élégant pour se montrer à la porte de l'Eglise. Et son argent resterait dans sa poche, ou lui reviendrait, un bon jour, d'une manière ou d'une autre.

Je dirai plus. Puisque notre ami veut se mettre "à la mode", — le crochet manié par les mains habiles de sa femme et de ses filles, lui composerait un pardessus en imitation de mouton de Perse, un casque, des mitaines du même style et il pourrait dire avec une légitime fierté : "C'est fait à la maison". N'en serait-il pas plus riche ? Et, pour dire tout-haut ce que tout le monde pense tout-bas, l'avenir de ses filles ne serait-il pas plus assuré ? Les époux recherchent les filles débrouillardes. Et puisque nous avons parlé de laine, par quel drôle de calcul, mon pauvre Jean-Baptiste, es-tu arrivé à livrer ta laine (la laine de tes montons, veux-tu dire) un produit de toute première classe, "qui ne reviendra jamais", au commerçant qui te vend des tissus incertains en qualité, et qu'il faut renouveler souvent, et qui coûtent, à chaque renouvellement, "les yeux de la tête" ? On te paie pour ta laine, le prix de la matière brute ; voilà tout. Ce qu'on te rendra en échange te fera payer, d'abord le prix de la matière brute, plus la commission de tous les intermédiaires qui rendent ton produit à la manufacture, les transports, les transbordements ; et après cela, les salaires d'ouvriers étrangers, l'installation de manufactures développant une autre province, les taxes de ces manufactures, les dividendes d'industriels étrangers, — enfin les prix de retour, les commissions de tout chacun ; — et encore ce que tu reçois bien diminué en valeur véritable.

Tu as appauvri ta famille ! avec bien d'autres comme toi, tu as enlevé l'ouvrage à d'honnêtes artisans, tu as tué l'industrie dans ta

paroisse, dans ton comté, dans ta Province. Il y a de tes concitoyens qui seraient heureux d'avoir ton patronage, pour installer à ta porte une manufacture de lainages. Veux-tu, mon Jean-Baptiste, que je continue ? Je vois que Isaac n'a pas fini de t'étudier.

Tu as pris la belle habitude de vendre au premier juif qui passe, le cuir de tes animaux, à l'état de peaux vertes. As-tu calculé ce que tu perds et ce que tu fais perdre à tes concitoyens, à ta paroisse ? Le juif ne voyage que pour le gros profit. Sache-le bien. Tu reçois le prix de la peau verte. Sale-les tant que tu voudras, pour la rendre plus pesante, c'est toujours peu de chose. Répète l'énumération que je viens de faire ; complète-la. De puis le jour où la peau verte est sortie de chez toi jusqu'à celui où elle entre dans tes pieds avec des semelles on des empaignes de carton, ton cuir a enrichi tout le monde, excepté toi. Combien d'argent tu as sorti de ta poche pour chausser ta famille !

Je dis que ton cuir a enrichi tout le monde. Il faut excepter le tanneur et le cordonnier de ton village, qui sont pourtant tes meilleurs clients. Ils achètent de toi leur nourriture. Voyons, Jean-Baptiste, tu n'es pourtant pas loup, tu as pourtant bon cœur ; et tu n'y as pas pensé !

Autrefois tout le linge de la maison, se fabriquait avec le lin que tes ancêtres cultivaient. Et ce linge durait des générations. C'était encore un article de dépense supprimé du budget de la famille. Aujourd'hui, pour ne pas t'éreinter, pour faire des mains blanches et délicates à tes demoiselles, tu as abandonné la culture du lin. Et tu achètes des toiles et des cotonnades qui sont toujours à renouveler et à payer. Moi qui te parle, j'ai eu connaissance d'un juif qui, dans un seul comté, a vendu pour quinze à vingt mille piastres de prétendue toile, et qui a pris la poudre d'escampette, après avoir escompté à la banque, les billets donnés en paiement.

Mais, tu ne m'entends pas, Jean-Baptiste. — Je vois que tu te livres de plus en plus aux griffes d'Isaac. N'importe, je vais continuer, et tu me diras plus tard. — Quand tu as récolté du beau blé, tu vas le vendre au marchand, pour acheter de lui de la "belle" farine. Oui, belle ; — mais appauvrie de la partie la plus nutritive du froment. Et tu perds les sous, produits que te laisserait le meunier. Pour priver le meunier de ta paroisse de sa petite mouture, tu abandonnes au marchand la plus-value que ton blé aurait au printemps, tu lui paies un profit sur la farine qu'il te vend.

Comprends bien qu'il ne travaille pas pour rien. Il n'est que juste qu'il soit payé du travail qu'il s'impose pour toi. Mais as-tu fait une belle spéculation ? Le plus drôle ou le plus triste (comme tu voudras) — de l'affaire, c'est que, rendu au printemps, tu rachètes peut-être au double du prix, le même blé pour le blé "d'en haut". Ça vient "d'en haut" c'est tout dire.

J'aurais encore d'autres exemples de ton imprévoyance à te citer. Assez pour aujourd'hui. Ton grand père te crie : "Mon garçon, tu n'es pas commerçant ; ne commerce pas. Le profit n'est pas pour toi".

Vois plutôt ce qu'ont fait tes ancêtres : Appauvris, ruinés par les guerres continuelles, passés sous le joug de l'Angleterre, ils ont dû conserver leur indépendance économique et garder pour leurs enfants, le peu d'argent qui leur venait. Et comment ? En n'achetant pas du marchand anglais venu pour les exploiter, et en pourvoyant à tous leurs besoins au moyen de l'économie domestique. Ils défrichaient, agrandissaient le sol nourricier et en tiraient non seulement leur nourriture, mais encore un surplus qu'ils vendaient. Ils demandaient à leurs zébrés ce sucre que bien des princes voudraient connaître. Oui, "le sucre du pays", s.v.p. — Du produit de leurs fermes, de l'ouvrage de leurs mains, ils se sont habillés, chaussés ; ils ont pourvu leur maison de linge excellent, de beaux tapis ; ils n'ont jamais attendu après les modes de Paris, pour se pourvoir de chapeaux — de chapeaux, Mesdames et Messieurs. Tu en as porté toi-même, Jean-Baptiste, de ces gentils petits chapeaux de paille. Quand tu te rendais à l'église, le dimanche matin, n'étais-tu pas fier d'entendre des mamans dire à d'autres mamans en te regardant : "Le gentil petit garçon ! comme il est bien étoilé !"

Grâce à ce système de faire rendre à l'industrie domestique, tout ce qu'elle pouvait donner, tout le monde "vivait" dans la paroisse, tout le monde travaillait à la maison ; et "l'équipette du coffre" contenait toujours une provision de beaux écus. Et ce bel argent aidant, un jour ou l'autre, à l'établissement d'un garçon, à la dot d'une fille qui laissait la maison paternelle avec, en plus, un ménage et puis un coffre. — Oh ! mais ! un coffre "qu'il fallait mettre le genou dessus pour le fermer".

TUTELLES ET CURATELLES

par Mre L. P. Sirois N.P. Le défaut d'espace nous empêche de faire une brève appréciation du livre de haute valeur dont notre ami M. le notaire L. P. Sirois, Professeur de droit à l'Université Laval, est l'auteur et qui porte le titre de "Tutelles et curatelles". Nous en reparlerons.

Agent du district de Québec

Nos plus vives félicitations à notre ami Jos. T. Chenard de Québec, dont la haute compétence en matière d'Assurance-Vie vient d'être une fois de plus reconnue par le témoignage des directeurs de la Confédération Life, qui ont promu leur agent général à la position d'agent du District de Québec.

La route centrale du 2e au 3e rang.

Nous apprenons avec plaisir que le conseil de paroisse vient de passer une résolution ordonnant la fermeture des routes de l'est et de l'ouest — 2e rang au 3e rang — aussitôt que celle du centre sera ouverte à la circulation.

Nos félicitations à MM. les conseillers et aussi à M. Pierre Lepage qui a déployé tant de zèle et de dévouement pour le succès de cette cause. Sur demande des contribuables et avec le concours de notre député, nous avons pu obtenir du ministère un octroi qui nous permettra de parachever cette route pour l'automne, au plus tard.

Ville de Black Lake

La Province de Québec produit bien plus de la moitié de l'amiante consommé dans le monde entier. La plus grande partie, et de beaucoup, provient des mines du village de Black Lake dans les Cantons de l'Est et des environs immédiats. Il y a quelques années, en vue de répondre aux besoins causés par le développement et l'expansion, cette municipalité a émis des débetures pour payer l'installation d'aqueduc et d'autres améliorations nécessaires. Depuis, un bloc de ces obligations a été acquis par la Royal Securities Corporation Limited de Montréal, qui les offre actuellement au public à \$96.35 et intérêts accrus devant rapporter 5 1/2 %.

Aux yeux de la plupart des capitalistes, toute obligation municipale est considérée comme offrant la meilleure des sécurités qu'il soit possible d'obtenir. Elles sont peu nombreuses, cependant, celles que l'on peut acheter à \$96.35 avec un revenu de 5 1/2 %. C'est ce qui fait que les obligations de l'aqueduc de Black Lake sont si hautement estimées. Elles sont comparativement bon marché, donnent un revenu au-dessus de la moyenne et sont garanties par un actif absolument digne de confiance, l'existence même du village de Black Lake.

LE VAPEUR GASPESIE

Le vapeur "Gaspésien" accostera au quai de la Pointe-au-Père, en descendant — si le temps le permet — aux jours ci-après mentionnés vers huit heures du matin : Les mercredis suivants : Mai le 3 — 17 — 31 Juin " 14 — 28 — Juillet " 12 — 26 — Août " 9 — 23 — Septembre " 6 — 20 — Octobre " 4 — 18 — Novembre " 1 — 15 —

Il accostera à presque tous les endroits, le temps le permettant, depuis Ste-Anne des Monts à Paspébiac.

En remontant à Québec et Montréal il arrivera généralement à la Pointe-au-Père le mercredi suivant sans arrêt en descendant.

Pour renseignements, pour passage de fret, veuillez vous adresser à J. MCWILLIAMS, agent Pointe-au-Père.

Téléphone National. 3 — Nov. 15.

Aujourd'hui, c'est bien différent, n'est-ce pas mon vieux ? Il n'y a plus guère que deux classes de gens : des marchands, et puis des cultivateurs à moitié marchands. Et les enfants ? éparpillés de côté et d'autre. Vois-tu ? Il n'y avait pas de "gagne" à la maison. "Mets cela dans ta pipe et fume-le". Je veux dire : Réfléchis ; Plus tard tu m'en donneras des nouvelles, quand tu auras été échaudé par un juif.

Suite au prochain numéro

VUES DE RIMOUSKI Madame L.O. Vallée nous prie d'annoncer que ceux qui désirent des cartes postales (vues de Rimouski) peuvent s'adresser à sa résidence.

LES REMÈDES DU PÈRE MORRISCY

Sont Maintenant en Vente dans la Province de Québec.

Quand le Père Morriscy, le fameux prêtre-médecin de Bartibogue, N.B., mourut il y eut un an le printemps dernier, il légua ses prescriptions aux soins de l'Hôtel-Dieu, à Chatham, pour le bénéfice de l'humanité et de l'église. N'étant pas en position de préparer et de distribuer elles-mêmes les prescriptions, les soins se sont entendus avec un certain nombre de messieurs qui furent des amis du Père Morriscy, pour qu'ils le fissent pour elles. Ces messieurs, établis sous la raison sociale de "Father Morriscy Medicine Co., Limited", placent les remèdes au commencement de l'année dans presque tous les magasins des Provinces Maritimes.

Ils ont été si bien accueillis et leur record est si grand (tel que les Soeurs et la Compagnie ont décidé de mettre ces remèdes en vente dans toute la province de Québec également. Le remède du Père Morriscy "No 7" pour les Rhumatismes et les Reins — "No 10", remède contre la toux et tonique des poumons — "No 11" remède pour l'estomac — "No 26" contre le catarrhe, et le "Liniment du Père Morriscy" se trouvent maintenant chez la plupart des marchands de cette Province.

Si votre marchand ne les tient pas, écrivez à la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 60F

A VENDRE A SACRIFICE

Piano Heintzman & Co, neuf, avec banc, garanti par la manufacture. Valeur actuelle de cet instrument est \$450.00 à termes ; \$380.00 comptant. Sera vendu à la station de Rimouski, mercredi matin à 10 heures. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, soit par argent ou par billet. Offre par la malle, reçue et considérée.

Pour renseignements, s'adresser à EDWARD HELLEUR 3pes 1 col. Rimouski

POSITION DEMANDÉE

Une jeune fille désire place de commis ou de cuisinière. S'adresser au Bureau de l'Imprimerie.

Une Pâtisserie a Rimouski

J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ai toujours en stock, pâtisseries de toutes sortes, petits pains, bonnes, etc. Aussi gâteaux de mariés préparés sur demande. Votre patronage sollicité.

AMABLE MARIE, Rue Ste Thérèse, — Rimouski

Pour vos chaussures allez donc chez A. D'Anjou & Cie, vous trouverez là le plus grand assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants, à des prix excessivement bas. — Une visite vous convaincra.

AVIS

Des hommes demandés à Rimouski pour écorcher le bœuf de porc. Bons contrats seraient données. Très bonne chance pour des hommes compétents. Bon prix sera payé. S'inscrire au contre maître

E. CLEARY, Monia Bersimis

REPARATIONS ET INSTALLATIONS D'ENGINS

Réparations et installations, exécutées avec soin et promptitude, d'engins à gazoline stationnaires et marins. — Prix modérés.

D. McWilliams, Pointe-au-Père.

Tel. National. 3 ms. p.

M. Jos-T. Chenard vient d'accepter l'Agence du District de Québec pour la "Confédération Life Ass'n", Compagnie d'Assurance-Vie bien connue. M. Chenard désire engager un bon Agent actif et honnête pour le comté de Rimouski. L'expérience n'est pas requise, il initiera son représentant pour notre Comté. Adressez : CONFEDERATION LIFE ASS'N, Québec.

AU PUBLIC

J'ai le plaisir d'informer le public que je viens d'ouvrir une boutique de

CORDONNERIE

Sur la Rue St-Germain, Rimouski (près de chez M. Jos Beaulieu) Je m'occuperai spécialement de remplir des ordres sur commandes pour chaussures, faites à la main.

Aussi, les réparations de toutes sortes, seront exécutées avec le plus grand soin et à l'entière satisfaction. Votre patronage sollicité. L.P. Langis, cordonnier. Rimouski.

Petites Annonces

TARIF Jusqu'à 25 m. 25 c. par ligne, au-dessus de 25 m. 35 c. par ligne. Invariablement payable d'avance.

A VENDRE

Une terre de 600 arpents dont 200 arpents en culture et 250 en pâturage. Cette terre est bien boisée et renferme 1000 beaux érables. Toutes les bâtisses sont en bon ordre. Ecuries en ciment. Cette ferme est située à un mille et demi de la station du Grand Trunk et à 3 milles de l'église. Le propriétaire vend pour cause de maladie, conditions très faciles. Pour plus amples informations, S'adresser à

A. LEMIRE, Wotton, P. Q. Aussi deux belles terres à vendre dans les Cantons de l'Est.

Une bonne maison, 28-30, toit français, finie à l'intérieure et à l'extérieure ; lumière électrique, aqueduc, etc. Aussi, écurie de 15x25, grange à deux étages, de 25x30. Le tout en parfait ordre. Terrain mesurant 105x180. Magnifique poste de commerce, situé rue St-Jean-Baptiste, en face du hangar à marchandises de l'I. C. R. Rimouski. S'adresser au propriétaire, M. ADELARD PINEAU, qui désire vendre afin de se fixer plus près des moulins de la Cie Industrielle. j.n.o. 46.

A VENDRE

Un engin à gazoline 6 forces H. rizontale Stovs à vendre ou à échanger. Edouard Goulet, Pointe-au-Père

A VENDRE

Bonne terre au 3ème rang de Rimouski, 4 1/2 arpents de large sur 44 de profondeur ; bien bâtie ; bonne grange et bonne maison ; eau à l'étable et à la maison. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à Ferdinand Côté, Rimouski. 4f.

L'Hôtel Paquet

situé sur la rue de l'église dans la paroisse du St Nom de Marie Sayabec. Cet hôtel est muni de tous les commodités et contient dix chambres bien meublées. Cette propriété est à dix minutes de marche de la gare du chemin de fer I.C.R. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire, JOS. PAQUET, Sayabec, P. Q. 14 p.

A VENDRE OU A LOUER

La magnifique résidence de J. N. Pouliot C. R., Rimouski. VILLABONAIR — PLATEAU DU LILAS meublée ou non.

Située sur une éminence, à quelques arpents du fleuve, isolée au milieu de la ville et entourée de jardins, de bocages en bois d'épinette et de peuplier, on y respire un air pur et sec, de la son nom. Ce lieu est impraticable non seulement pour une résidence privée, mais pour un Sanatorium ou un hôpital. La bâtisse pouvant contenir plusieurs pensionnaires. Conditions faciles. S'adresser à M. POULIOT.

Sept bons chevaux au prix de \$300.00 ou moins. Quelques bons vieux chevaux pour les semences. S'adresser immédiatement à HECTOR FOURNIER, Marchand Général, 100 au Saumon - Co. Rimouski 50j. n.o.

LE POULAILLER DE RAPPORT

par L. de G. Belzile, N. P. Traité théorique et pratique de l'élevage, logement, alimentation, entretien, etc., de la poule et des poulets, imprimé sur 50 pages de papier de luxe, enluminé de jolies gravures, en vente au prix de 25 cts. l'unité, franc de port, chez L. de G. Belzile, N.P., Rimouski, ou à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

A LOUER

Bon logement de sept chambres à louer rue St-Germain, maintenant occupé par Jean Achard. Eau d'aqueduc et lumière électrique. Pour conditions s'adresser à : J.A. MATTE

Un magasin, dans un bon poste, sur la rue St-Pierre. S'adresser à JOSEPH LEPAGE CHARRON

Il nous fait plaisir d'annoncer au Public qu'il trouvera à l'avenir à notre établissement un choix très varié de pâtisseries et confiseries provenant de notre fabrication et autres confiseries. Toutes commandes à nous confiées seront remplies avec satisfaction.

Vous trouvez toujours à notre restaurant des liqueurs et friandises de toutes sortes. MDE LAUZIER & FILS, Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI.